



**Objet : LES INCIDENCES FINANCIERES LIEES A LA SITUATION SANITAIRE
(Epidémie de Coronavirus CODIV-19)**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous tenons à vous informer des dispositions prises en matière de facturation pour cette période particulière que nous traversons.

Compte tenu des dispositions prises dans le cadre du plan de lutte contre le COVID-19, et des mesures de confinement systématiques, depuis le lundi 16 mars 2020, nous nous sommes organisés afin que vos enfants, dans notre établissement, puissent poursuivre leurs apprentissages sous des formes alternatives dans la continuité pédagogique.

En effet, nous avons mis en œuvre des dispositions permettant, à partir de la mobilisation des enseignants et des personnels, d'assurer la continuité pédagogique et administrative, et, en fonction des besoins, l'accueil des enfants des personnels soignants. Ainsi, la contribution des familles reste facturée, comme prévu initialement.

Les services périscolaires quant à eux, ont bien évidemment suspendu leurs activités du fait de l'absence physique des élèves.

Les prestations de restauration, internat, garderie ou d'étude assurées jusqu'au vendredi 13 mars 2020 inclus, seront facturées selon les modalités habituelles. A compter de cette date, et jusqu'au retour des élèves dans les locaux de l'établissement, aucune prestation périscolaire ne sera facturée, pas même les parts de charges fixes incluses dans les tarifs habituels.

La prochaine échéance au 10/04/2020 tiendra compte de la contribution des familles du mois de mars, de la garderie et de l'étude du 02 au 14/03/2020.

La Direction de l'établissement restera particulièrement attentive aux difficultés financières particulières qui pourraient être générées par cette période difficile pour certains d'entre vous.

Nous vous invitons donc à vous rapprocher de nos services pour aménager les conditions de paiement si nécessaire.

Avec nos sentiments les meilleurs,

Sébastien MEAR
Président de l'Ogec

Nancy BILLANT,
Directrice de l'école